

recommander des politiques et de mettre en œuvre des programmes visant à l'amélioration générale du système d'irrigation.

Colombie-Britannique. Le ministère de l'Agriculture comprend quatre Divisions: Services administratifs, Services de la production, Services spéciaux et Services généraux. Les Services administratifs sont responsables des politiques concernant les cercles d'agriculteurs, les subventions, la comptabilité, le personnel et les publications. Les Services de la production comprennent l'apiculture, la production laitière, les grandes cultures, l'horticulture, le bétail, les volailles, la gestion agricole et les Cercles 4-H, ainsi que les agronomes régionaux. Les Services spéciaux s'occupent de la pathologie animale, du génie agricole, de l'entomologie, des marchés et de la statistique, des sols, des maladies des animaux et des plantes. Les Services généraux regroupent les services de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA), le service d'information, l'Office de commercialisation de la Colombie-Britannique, l'Office du lait de la Colombie-Britannique, l'assurance-récolte et les fermes d'institutions.

En plus du bureau central situé à Victoria, le ministère compte 19 bureaux régionaux dans différentes parties de la province, ainsi qu'un laboratoire d'études vétérinaires et une station de tests sur les volailles à Abbotsford, une station de tests sur les bovins de boucherie à Kamloops et des laboratoires laitiers et d'entomologie à Vancouver et Cloverdale respectivement. Des laboratoires d'analyse des sols sont installés à Kelowna.

11.3.2 Écoles d'agriculture

Toutes les provinces du Centre et de l'Ouest canadiens ont des collèges d'agriculture affiliés à des universités et qui offrent des cours menant à des diplômes en sciences agricoles et en économie domestique, ainsi que des cours postsecondaires. L'Université de la Colombie-Britannique possède une faculté des sciences agricoles; les provinces de l'Ontario, du Québec et de la Saskatchewan ont leurs collèges de médecine vétérinaire. De plus, toutes ces provinces ont des écoles d'agriculture ou des cours menant à un diplôme qui donnent une formation de base aux jeunes gens qui se destinent à l'agriculture ou aux affaires agricoles.

En Alberta, ces programmes sont offerts aux niveaux professionnel, technique et technologique par trois collèges d'agriculture et de formation professionnelle qui font également de la recherche agricole appliquée et offrent aux adultes des cours de formation et de perfectionnement.

Au Québec, l'enseignement des sciences agricoles est dispensé par les Universités Laval et McGill, et deux instituts assurent l'enseignement technique et technologique. L'enseignement professionnel relève généralement du ministère de l'Éducation.

La Division de l'éducation et de la recherche du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario offre cinq programmes de cours menant à un diplôme au Collège d'agriculture de l'Ontario, de l'Université de Guelph, et aux Collèges de technologie agricole à Centralia, Kemptville, New Liskeard et Ridgeway.

Dans les provinces Maritimes, la formation en agriculture se donne essentiellement au Collège agricole de la Nouvelle-Écosse situé à Truro. Ce collège offre les deux premières années d'un programme menant au baccalauréat en sciences agricoles (trois ans en génie agricole), les deux dernières années étant dispensées par d'autres facultés de l'Est du Canada; de plus, le Collège offre un large éventail de programmes techniques portant sur l'agriculture et le commerce agricole et divers cours de formation professionnelle destinés au perfectionnement des agriculteurs et d'autres travailleurs de l'industrie agricole.

11.4 Statistique annuelle de l'agriculture

Statistique Canada est chargé de recueillir, compiler et publier la statistique de l'agriculture. De précieux renseignements sont obtenus lors des recensements du Canada, au moyen de sondages par la poste et à partir des données consignées dans les archives gouvernementales.

Statistique Canada recueille et publie, tous les mois et tous les ans, des statistiques primaires et secondaires sur l'agriculture. Les statistiques primaires portent principalement sur l'état des cultures, la production estimative de denrées agricoles et de bétail, les salaires de la main-d'œuvre agricole et les prix payés aux cultivateurs pour leurs produits. Les statistiques secondaires portent sur le revenu et les dépenses de la ferme, la consommation alimentaire par habitant, la commercialisation des grains et des bestiaux, l'industrie laitière, la minoterie, l'industrie du sucre et les stocks des entrepôts frigorifiques. Statistique Canada bénéficie, pour